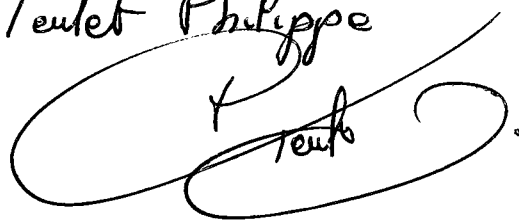


Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 04/06/2026 - 1720 - 2014 B 00384 - 492 310 065 - AFM RENOV

Certifié Conforme à l'original
Teulet Philippe



GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de NIMES

Dépôt du : 04 JUIN 2026

N° du Dépôt : 1720

SIRENE : 492310065

N° de Gestion : 2014300384

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Activité principale de l'entreprise : ENTREPRISE GLE BATIMENT

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à SAINT LAURENT DU VAR
Le 15/09/2025

GIRAUDO Isabelle
Comptable

FREY Thierry
EXPERT COMPTABLE

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Leclerc

Le palais Laurentin

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04.93.07.45.34

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

COMPTES ANNUELS du 01/07/2024 au 30/06/2025

- Attestation des comptes

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise*
- Bilan, Indicateurs financiers*
- Bilan Actif - Passif Liasse 2033-A*
- Compte de résultat Liasse 2033-B*
- Annexe*
- Détail Liasse 2033-A*
- Détail Liasse 2033-B*
- Annexe à la liasse fiscale*
- Tableau délais de paiement*

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Leclerc

Le palais Laugier

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04.93.07.45.34

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

A.F.M. RENOV
Le Bas Saint Agne
24150 LANQUAIS

relatifs à l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	101 987 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	85 198 Euros
- Résultat net comptable,	(8 983) Euros

Fait à SAINT LAURENT DU VAR
Le 15/09/2025

GIRAUDO Isabelle
Comptable

FREY Thierry
EXPERT COMPTABLE

A.F.M. RENOV

Le Bas Saint Agne

24150 LANQUAIS

COMPTES ANNUELS

ALLAUDIENNE AUDIT ET CONSEIL

124 Av du Général Foch

Le palais Lamoignon

06700 SAINT LAURENT DU VAR

04 93 07 45 34

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Immobilisations	80 808		81 500	
Stocks et en cours	1 537			
Créances	17 020		21 318	
Disponibilités	2 337		11 918	
Comptes de régularisation	265		280	
TOTAL DE L'ACTIF	101 987		115 016	
Capitaux propres (Dont résultat)	67 739		76 722	
	8 983		25 793	
Provisions risques et charges				
Dettes financières	11 938		14 879	
Dettes d'exploitation	22 311		23 415	
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF	101 987		115 016	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Ventes de marchandises				
Production de l'exercice	85 198		168 069	
Marge commerciale				
% CA Ventes de marchandises				
Marge brute de production	46 284		102 764	
% CA Production exercice	54.32		61.14	
Marge brute globale	46 284		102 764	
% CA	54.32		61.14	
Valeur ajoutée	27 270		78 272	
% CA	32.01		46.57	
Excédent brut d'exploitation	8 199		27 051	
% CA	9.62		16.10	
Résultat courant	8 938		26 680	
% CA	10.49		15.87	
Résultat net	8 953		25 793	
% CA	10.54		15.35	

RATIOS	Exercice N		Exercice N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12
Rotation des stocks (en nombre de jours)	14.22			
Crédit moyen client (en nombre de jours)	41.32		79.57	
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	57.06		20.71	
Solvabilité à court terme	0.57		0.87	
Autonomie financière	1.93		2.00	

BILAN AU 30/06/2025

ACTIF				PASSIF			
	Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart %		Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart %
Immob.incorporelles nettes	79 309	79 309		Capital	60 000	60 000	
Immob.corporelles nettes	1 499	2 191	31,53-	Résultat de l'exercice	8 953	25 793	131,83-
Immob.financières				Prélèvements, distributions			
ACTIF IMMOBILISE	80 808	81 500	0,85- ↘	Autres fonds propres	16 722	9 071	284,34
				FONDS PROPRES	67 739	76 722	11,71- ↘
Stock matières, marchandises	1 537			Provisions réglementées			
Produits finis				Prov.risques et charges			
Travaux en cours				Subventions			
STOCKS ET EN COURS	1 537		→	Emprunts à plus d'un an			
Avances fournisseurs	1 286	1 286		DETTES LONG TERME			→
Créances clients	10 330	14 424	27,97-	CAPITAUX STABLES	67 739	76 722	11,71- ↘
Autres créances	5 344	5 609	4,72-	Emprunts à court terme	4 263	9 287	54,10-
Comptes de régularisation	285	280	1,84	Avances clients			
VALEURS REALISABLES	17 305	21 598	19,88- ↘	Dettes fournisseurs	11 165	5 941	86,94
Disponibilités	2 337	11 918	80,39-	Dettes fiscales et sociales	4 080	6 359	36,84-
ACTIF CIRCULANT	21 179	33 517	36,81- ↘	Autres dettes	14 281	16 661	14,30-
TOTAL GENERAL	101 987	115 016	11,33- ↘	Comptes de régularisation			
				Concours bancaires	459	43 960,53	
				DETTES COURT TERME	34 248	38 291	10,57- ↘
				TOTAL GENERAL	101 987	115 016	11,33- ↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 30/06/2025	Exercice N-1 30/06/2024	Ecart
Rotation des stocks	14,22		14,22
Délai de paiement clients	41,32	29,57	11,75
Délai de paiement fournisseurs	37,06	20,71	36,35
Fonds de roulement en jours	55,22-	10,23-	54,99-
Utilisation du fonds de roulement	53,28-	10,14-	43,14-
Tresorerie en jours	7,93	25,44	17,50-
Prélèvements / résultat			

Désignation de l'entreprise A.F.M. RENOV

Adresse de l'entreprise Le Bas Saint Agne

24150 LANVIAIS

Numéro SIRET * 4 9 2 3 1 0 0 6 5 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 5		Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF						
	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	79 309	012	79 309		79 309
	Autres *	014	850	016	850		
	Immobilisations corporelles *	028	8 403	030	6 904	1 499	2 191
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	88 562	048	7 754	80 808	81 500
	Stocks						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 537	052	1 537		
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 286	066	1 286		1 286
	Créditeurs						
	Clients et comptes rattachés *	068	10 390	070	10 390		14 424
	Autres * (3)	072	5 344	074	5 344		5 609
	Valeurs mobilières de placement	080	170	082	170		170
	Disponibilités	084	2 167	086	2 167		1 748
	Charges constatées d'avance *	092	285	094	285		280
	Total II	096	21 179	098	21 179		33 517
	Total général (I + II)	110	109 741	112	7 754	101 987	115 016
CAPITAUX PROPRES	PASSIF						
	Capital social en numéraire *			120	60 000		60 000
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	2 100		2 100
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131	132			
	Report à nouveau			134	14 622		14 171
	Résultat de l'exercice			136	8 983		25 793
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
DETTES (4)	Total I			142	69 749		76 722
	Provisions pour risques et charges			154			
	Impôts et dettes assimilées			156	4 722		9 331
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	11 165		9 941
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	172	4 080		6 359
	Comptes courants d'associés			173	7 215		5 549
	Autres dettes			175	7 065		11 115
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	34 248		38 294
REVENUS	Total général (I + II + III)			180	101 987		115 016
	(1) Dont immobilisations transférées au cours de l'exercice	193					
	(2) Dont créances à plus d'un an	197					
	(3) Dont comptes courants d'associés	199					
	(4) Dont dettes à plus d'un an			195			
	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182			228
	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184			

* Des explications doivent être fournies pour les chiffres en gras.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise A. F. M. RENOV

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
3 0 0 6 2 0 2 5Exercice N-1 clos le
3 0 0 6 2 0 2 4

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210			
	Production vendue	biens			215	214			
		services *			217	218	85 198	168 069	
	Production stockée *		(Variation de stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
	Autres produits					230	250	0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (II)						232	85 448	168 069	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises) *					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	40 452	62 465	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240	1 537	2 759	
	Autres charges externes *	dont crédit bail :				242	19 014	24 573	
		- mobilier	- immobilier						
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CPE et CVAE) *		243		244	2 750	2 127	
	Rémunérations du personnel *					250	22 965	38 995	
	Charges sociales (cf. renvoi 350)					252	9 754	10 096	
	Dotations aux amortissements *		dont amortissement du fonds de commerce		255		254	919	279
	Dotations aux provisions					256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour imputations commerciales à l'étranger *		259		262	0	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (III)						264	94 317	141 295	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	8 869	26 775	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers				(III)	280	4	5	
	Produits exceptionnels				(IV)	290			
	Charges financières				(V)	294	73	100	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions d'actions des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300	45	45
		dont amortissement exceptionnel de 20% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		842	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	8 983	25 793	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314	8 983
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des établissements d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *		248	45		
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de la cession d'option			249				
	Charges offertes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					999			
	Deductions	Produits alloués à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime						997	
		Entreprises nouvelles (art. 39-4 C.G.I.)	986		Zone franche urbaine (art. 1009 A)	987		138	342
Entreprises existantes (art. 39-4 C.G.I.)			181			989			
Entreprises existantes (art. 39-4 C.G.I.)		345		Le cas d'entreprise innovante (art. 217 octies)	346		992	350	
		Deduction exceptionnelle (art 29 de la loi n° 481 du 1er juillet 1983)				993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354	8 938	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière					356		
	Déficits antérieurs reportables *						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372	8 938		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise: A.T.E. RENOV

30/06/2025

Détail des réintégrations diverses

Amende

45

Total des réintégrations diverses

330

45

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 101 987.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 85 198.12 Euros et dégageant un déficit de 8 983.01- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Informations générales complémentaires

NEANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	30/06/2025 12	30/06/2024 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL	79 309	79 309		
20700000 FONDS COMMERCIAL	79 309	79 309		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20500000 LOGICIEL	850	850		
28050000 AMORT LOGICIEL	850	850		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 499	2 191	692	31.57
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	5 285	5 285		
21820000 MATERIEL TRANSPORT	228		228	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO	2 890	2 890		
28154000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGE	4 169	3 709	461	12.42
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	228		228	
28183000 AMORT MAT. BUREAU ET INFO	2 506	2 275	231	10.15
TOTAL I	80 808	81 500	692	0.85
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	1 537		1 537	
41000100 STOCKS MAT. PREMIERES FUTURES	1 537		1 537	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	1 286	1 286		
40910000 FOURNISSEURS ACOMPTES VERSE	1 286	1 286		
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 390	14 424	4 034	21.97
41100000 CLIENTS	3 507	3 450	57	1.65
41700000 CREANCES/TRAV. NON ENCORE FACT	6 884	10 974	4 090	37.27
AUTRES CREANCES	5 344	5 609	265	4.72
40100000 FOURNISSEURS		273	273	100.00
44567000 CREDIT DE TVA	1 136		1 136	
44571000 TVA COLLECTEE	917	660	257	43.48
44580000 REGULARISATION TVA	3 163	4 577	1 414	30.90
44586000 TVA / FACTURES NON PARVENUES	98	98		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	170	170		
50300000 ACTIONS	170	170		
DISPONIBILITES	2 167	11 748	9 582	81.56
51230000 BANQUE POP AQUITAINE CENTRE AT		9 540	9 540	100.00
51250000 BANQUE POPULAIRE 2	9	9		
53100000 CAISSE	2 158	2 200	42	1.91
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	285	280	5	1.81
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	285	280	5	1.84
TOTAL II	21 179	33 517	12 337	36.81
TOTAL GENERAL	101 987	115 016	13 029	11.33

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	60 000	60 000		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	60 000	60 000		
RESERVE LEGALE	2 100	2 100		
10611000 RESERVE LEGALE	2 100	2 100		
REPORT A NOUVEAU	14 622	11 171	25 793	230.89
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	14 622		14 622	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		11 171	11 171	100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	8 983	25 793	34 776	134.83
TOTAL I	67 739	76 722	8 983	11.71
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 722	9 331	4 608	49.39
16420000 REALISAT PRET 90300891	4 263	9 287	5 024	54.10
51200000 BANQUE 00872144013	43	43		
51240000 BANQUE POP AQUITAINE CENTRE AT	416		416	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 165	5 941	5 225	87.94
40100000 FOURNISSEURS	10 577	5 353	5 225	97.60
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	588	588		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 080	6 359	2 279	35.84
42100004 Rémun TEULET Nathalie		1 065	1 065	100.00
43100000 URSSAF		401	401	100.00
43702000 CAISSE RETRAITE NON CADRES		882	882	100.00
43705000 CAISSE CONGES PAYES		718	718	100.00
43860000 ORGAN SOCIAL CHARGES A PAYER	3 133	1 273	1 860	146.17
44100000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		842	842	100.00
44551000 RECEVEUR		268	268	100.00
44587000 TVA / FACTURES A ETABLIR	947	911	36	3.96
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	7 215	5 549	1 667	30.04
45500000 ASSOCIES, COMPTE COURANT	7 215	5 549	1 667	30.04
AUTRES DETTES	7 065	11 115	4 050	36.44
41100000 CLIENTS	6 584	10 974	4 090	37.27
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	482	141	41	28.74
TOTAL III	34 248	38 294	4 046	10.57
TOTAL GENERAL	101 987	115 016	13 029	11.33

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023 12	30/06/2024 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	85 198	168 069	82 871	49.31
70620000 PRESTATIONS DE SERVICES 5.5%	31 250	109 778	78 528	71.53
70640000 PRESTATIONS SERV 20%	19 161	5 459	13 702	251.02
70650000 PRESTATIONS SERV 10%	3 540	10 067	13 607	135.16
70660000 PREST SERV SOUS TRAITANT	36 327	42 766	4 439	10.38
AUTRES PRODUITS	250	0	250	NS
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN		0	0	100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	250		250	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	85 448	168 069	82 621	49.16
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	40 452	62 465	22 013	35.24
60101000 ACHATS MAT. PRESL FOURNITURES	40 312		40 312	
60102000 ACHAT MATIERE PREMIERES		62 385	62 385	100.00
60222000 ACHATS PRODUITS ENTRETIEN	139	49	90	182.82
60800000 FRAIS FACTURES		46	46	100.00
60900000 RRR OBTENUS SUR ACHATS		15	15	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 537	2 759	4 297	155.72
60310000 VARIATION DE STOCKS MP	1 537	2 759	4 297	155.72
AUTRES CHARGES EXTERNES	19 014	24 573	5 559	22.62
60400000 ACHAT D'ETUDES ET PREST SCES		81	81	100.00
60604000 CARBURANTS ET LUBRIFIANTS	3 360	4 084	724	17.73
60605000 PETIT OUTILLAGE	1 967	2 681	715	26.65
60608000 FOURNITURES DE BUREAU	142	215	73	33.90
60630000 PETITS EQUIPEMENTS		0	0	100.00
61100000 SOUS TRAITANCE		500	500	100.00
61220000 CRE BAIL RE NAULT MASTERW2300W		4 393	4 393	100.00
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	77	62	15	24.22
61504000 ENTRETIEN REPARATION OUTILLAGE	33	15	18	118.51
61504000 ENTRETIEN REPARAT- MAT. TRANSP	1 025	935	89	9.56
61600000 PRIMES ASSURANCE	2 849	2 944	95	3.23
61800000 HABILLEMENTS	396	317	79	24.79
61880000 CONSOMMATIONS DIVERSES		0	0	100.00
62120000 FRAIS DE STAGE	282		282	
62260000 HONORAIRES	4 918	4 156	762	18.33
62261000 AUTRES HONORAIRES		330	330	100.00
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	195		195	
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	353	226	126	56.92
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	230	67	163	244.02
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	313	476	163	34.21
62560000 MISSIONS ET RECEPTIONS	57		57	
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICA	1 594	1 412	182	10.55
62700000 SERVICES BANCAIRES ASSIMILES	449	968	519	53.60
62810000 COTISATIONS	337	241	95	39.53
62820000 ABO N NEMENT	440	440	0	0.00
IMPOIS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 750	2 127	623	29.31
63350000 TAXE APPRENTISSAGE	69	447	379	84.68
63510000 CFE	732	674	106	17.31
63520000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE	409		409	
63780000 TAXES DIVERSES	176		176	
63785000 CSG RDS DEDUCTIBLE	1 360	1 055	311	29.49

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/06/2025 12	Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	22 965	38 995	16 031	41.11
64100000 SALAIRES	13 365	19 095	5 131	26.87
64150000 PRIME DU PARTAGE DE LA VALEUR		1 500	1 500	100.00
64400000 REMUNERATION GERANTS NON SALARIE	9 000	18 400	9 400	51.09
CHARGES SOCIALES	9 754	10 096	342	3.38
64500000 CHARGES SOCIALES	4 675	5 917	1 242	20.99
64600000 COTISATIONS EMPLOYANT	4 871	4 063	808	19.88
64690000 LOI MADELIN	70		70	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	138	115	23	19.72
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	919	279	640	229.75
68112000 DOT. AMORT. SUR IMMO. CORPORELLE	919	279	640	229.75
AUTRES CHARGES	0	0	0	NS
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	0	0	0	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	94 317	141 295	46 977	33.25
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	8 869	26 775	35 644	133.12
PRODUITS FINANCIERS	4	5	1	13.79
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	4	5	1	13.79
CHARGES FINANCIERES	73	100	27	26.71
66100000 CHARGES D'INTERETS DES EMPRUNTS	63	100	35	36.53
66800000 AGIOS	10		10	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45	45		
67120000 PENALITES, AMEND. FISC. ET PENAL.	45	45		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		842	842	100.00
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		842	842	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	8 983	25 793	34 776	134.83

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires		Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF				
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				285.24
30/06/2025 10	SOLICAL COUTS/ETEE D'AVANCE	47.47		
30/06/2025 10	SOLICAL COUTS/ETEE D'AVANCE	174.00		
30/06/2025 10	HERCULEPO PAGE D'AVANCE	44.77		
30/06/2025 10	SIST 2EME SEMESTRE 25	69.00		
COMPTES DE PASSIF				
40810000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE				588.00
01/07/2024 01	S.A.N.		588.00	
01/07/2024 10	SPEL AYC BILAN 2023/2024	588.00		
30/06/2025 10	SPEL AYC BILAN 2024/25		588.00	
43860000 ORGAN. SOCIAL CHARGES A PAYER				3 132.50
30/06/2025 10	CPE 1ER SEMESTRE 2025		369.00	
30/06/2025 10	CPSSSF 1ER SEMESTRE A PAYER		774.50	
30/06/2025 10	CPSSSF RECU 2024 A PAYER		989.00	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER				181.68
30/06/2025 10	ESCOMA A PAYER		125.18	
30/06/2025 10	APPELLE DE COUTS/EE 2 1 25		56.50	

APPENDIX A: ADDITIONAL RESULTS

TABEAU DELAIS DE PAIEMENT

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
I - Article D. 441I.-1 ° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
II - Article D. 441I.-2 ° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
III - Article D. 441I.-II : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du montant total des achats h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						
IV - Article D. 441I.-II : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées						
Pourcentage du chiffre d'affaires h. t. de l'exercice	%	%	%	%	%	%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées			(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal -article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)			
Nombre de factures exclues			Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :	
Montant total des factures exclues						

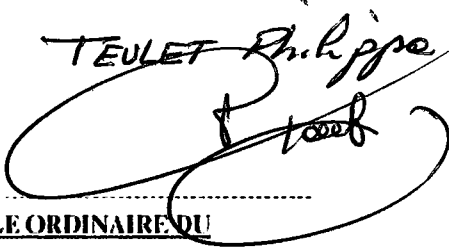
CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

"AFM RENOV "

Siège social : Le Bas St Agne-24150 LANQUAIS
S.A.R.L. au capital de 60.000 Euros

BERGERAC 2014 B 00384

R.C.S. BERGERAC 492 310 065

TEULET Philippe


PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
20 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt octobre,
à 9 heures 30

Les associés de la Société "AFM RENOV" se sont réunis au siège de la Société, en assemblée ordinaire sur convocation faite conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée est présidée par Mr TEULET Philippe Gérant et associé.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée à leur entrée par les associés présents.

Le président constate que la totalité des associés représentant la totalité des parts sur les 500 parts composant le capital social sont présents ou représentés.

Le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Le rapport de la gérance sur l'exercice écoulé clos au 30 juin 2025,
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire,
- La feuille de présence
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Le président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- Affectation des résultats.

Puis il donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du gérant et examiné les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025, l'assemblée générale déclare les approuver et donne à la gérante quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat net comptable déficitaire de l'exercice clos au 30/06/2025, soit -8 983,01 euros de la façon suivante :

- Affectation du résultat au Compte « Report à nouveau » pour 8 983,01 Euros
Portant celui-ci, de 14 621,92 euros (créditeur) à +5 638,91 euros (créditeur).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui s'est élevée à 9 000,00 Euros pour l'exercice 2024/2025. Comme pour les exercices précédents, l'ensemble des rémunérations et des cotisations sociales, versements madelins et prévoyances du gérant sont totalement pris en charges par la société. Elles ont été respectivement de 4 871,00 euros pour les cotisations sociales du dirigeant et de 70 euros pour les versements dits « Madelin » de cet exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

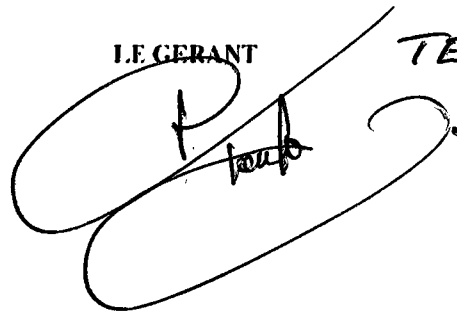
QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du procès verbal des présentes pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal signé par le gérant.

LE GERANT

TEULET Philippe